

Dossier n° : 29744302
Démarche : Appel à projets APDOM8- Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins - Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)
Organisme : Fonds d'expérimentation pour la jeunesse
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : 12/03/2026 21:38
En instruction le : 13/03/2026 00:01

Identité du demandeur

Email : accueil@cemea-martinique.org
SIRET : 33514879700012
SIRET du siège social : 33514879700012
Dénomination : ASSOCIATION REGIONALE DE MARTINIQUE DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE (C.E.M.E.A.)
Forme juridique : Association déclarée
Libellé NAF : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Code NAF : 94.99Z
Date de création : 12 janvier 1986
État administratif : en activité
Effectif (ISPF) : 20 à 49 salariés
Code effectif : 12
Adresse : ASS REGIO MAR CTRE ENTR METH EDUC ACTIV

10 RUE LAZARE CARNOT

97200 FORT-DE-FRANCE
FRANCE

Numéro RNA : W9M1000228

Titre	: ASSOCIATION REGIONALE DE MARTINIQUE DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE (C.E.M.E.A.)
Objet	: Diffusion des idées d'éducation active dans une dimension nationale et internationale. Mouvement d'éducation nouvelle qui œuvre dans les différents terrains de l'action éducative, sanitaire, sociale et culturelle
Date de création	: 30 janvier 1986
Date de publication	: 01 juillet 1901
Date de déclaration	: 05 mai 2025

Formulaire

Informations

Vous êtes sur le point de candidater à l'appel à projets " Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins "- APDOM8 du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)

Avant de candidater, veuillez consulter les documents de l'appel à projets (cahier des charges et le règlement relatif aux modalités d'attribution des subventions d'expérimentation du FEJ). Ces documents sont téléchargeables à la fin du formulaire.

Le présent formulaire se compose de plusieurs parties qui vous permettront de présenter votre projet.

N'oubliez pas de joindre les documents demandés à la fin du formulaire.

Eligibilité

L'appel à projets s'adresse aux acteurs et aux structures suivantes :

- Acteurs associatifs, notamment les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les associations engagées dans l'accompagnement de jeunes et d'équipes en santé mentale ;
- Collectivités territoriales ;
- Structures d'accompagnement des jeunes (missions locales, réseaux d'information jeunesse, associations d'aide à la création d'entreprise, etc.) ;
- structures qui favorisent l'accueil des ultramarins en Hexagone ;
- Établissements publics de santé ;
- Structures éducatives (centres de formation gérés par un organisme de gestion publique, etc...).

Cette liste n'est pas exhaustive. En revanche, les organismes non habilités à percevoir des financements publics sont exclus du bénéfice de cet appel à projets ainsi que les entreprises du secteur marchand.

Financement

La contribution du FEJ ne peut excéder 80% du budget prévisionnel dans les départements et régions d'Outre-mer ainsi que dans les territoires de la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna et la Nouvelle-Calédonie.

Les candidatures qui ne respecteront pas cette modalité ne seront pas instruites.

1. Etes-vous éligible ?

Type de structure

Association

2. VOTRE STRUCTURE - Identification

Nom

CEMEA Martinique

Sigle

CEMEA Martinique

Code APE

9499Z

Adresse du siège

10 Rue Lazare Carnot 97200 Fort-de-France

Code INSEE :

97209

Code Postal :

97200

Département :

972 – Martinique

Complément d'adresse

BP 483

Code postal

97 241

Ville

Fort-de-France (97200)

Code Postal :

97200

Département :

972 – Martinique

Adresse de correspondance, si différente

10 Rue Lazare Carnot

Région

Martinique

Téléphone

05 96 60 34 94

Adresse électronique

accueil@cemea-martinique.org

Adresse site internet

<http://cemea-antillesguyane.org/>

Date de création de la structure

30 janvier 1986

Nombre de salariés

29

Dont équivalents temps plein (ETP)

28,31

Nombre de bénévoles

34

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

Non

Montant du budget annuel de la structure pour le dernier exercice approuvé

2 110 988

Avez-vous déjà été subventionné par le FEJ ?

Oui

Si oui, précisez sur quel(s) appel(s) à projets

APPEL APDOM n°5 Identification, structuration et valorisation des associations et organisations de jeunesse du territoire martiniquais

3. VOTRE STRUCTURE - Responsable de la structure**Civilité**

M.

Nom

PROCOLAM

Prénom

Pierre

Fonction

Président

Téléphone fixe

05 96 60 34 94

Téléphone portable

0696 09 06 53

Courriel

accueil@cemea-martinique.org

4. VOTRE STRUCTURE - Responsable du projet

Civilité

M.

Nom

CONTAULT

Prénom

Frédéric

Fonction / Spécialité

Directeur

Téléphone fixe

05 96 60 34 94

Téléphone portable

0696 93 43 62

Adresse électronique

frederic.contault@cemea-martinique.org

5. VOTRE STRUCTURE - Equipe projet

Combien de salariés seront mobilisés spécifiquement sur ce projet ?

3

Combien de bénévoles seront mobilisés spécifiquement sur ce projet ?

6

Présentation de l'équipe mobilisée spécifiquement sur le projet

L'équipe mobilisée est composée de trois salariées de l'association en CDI, membre de l'équipe depuis trois ans minimum et participant à nos actions en direction des jeunes autour de l'accompagnement scolaire, des ACM, des projets de jeunes et notamment des projets en partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse. Ces salariées sont donc sensibilisées aux problématiques de santé mentale des jeunes martiniquais et pour certaines formées au PSSM. Elles participent par ailleurs régulièrement à la conception et l'ingénierie de formation ce qui sera un atout pour le projet.

- Alexandra ALEXIA, chef de projet à 0,3 ETP - responsable du secteur Proximité depuis 5 ans (activités avec les jeunes), formée au PSSM. Elle possède de nombreuses expériences avec les jeunes et notamment dans la gestion de projets. Elle pilotera le projet et participera à l'ingénierie des activités et des formations.

- Marie-Chantal BARTEL, animatrice et formatrice depuis 6 ans aux CEMEA. Animatrice auprès de jeunes en ACM et en mobilités européennes, formée au PSSM aura en charge la conception des modules de sensibilisation et de formation, leur adaptation et leur évolution auprès des différents publics sur 0,3 ETP.

- Charlotte LASSERRE, chargée d'administration et communication du projet 0,25 ETP, aura pour mission le suivi administratif du projet et sa valorisation au travers d'outils de communication pour les publics (pour certains créés et construits avec eux dans le cadre d'ateliers) et pour les institutions.

Informations annexes

Veillez à joindre les CV du responsable de la structure et des membres de l'équipe "projet" à la fin de ce formulaire dans la partie dédiée aux documents utiles.

6. PRESENTATION DU PROJET

Dans quel axe expérimental votre projet s'inscrit-il principalement ?

Axe 1- Lutter contre les stéréotypes, comprendre et accompagner la santé mentale des jeunes ultramarins

Quelle est la nature de votre projet expérimental ?

Projet émergent dont l'objectif est celui d'apprécier les conditions de mise en œuvre

Titre de votre projet

TET SOLID, JENES SOLID, Ansam pou lasante mantal jenes Matinik

Résumé de votre projet (20 lignes maximum - 1 000 caractères)

Le projet vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux de la santé mentale et à lutter contre les stéréotypes liés aux souffrances psychiques. Sur le territoire, de nombreux jeunes expriment des situations de stress ou de manque de repères, alors que la santé mentale reste encore un sujet peu abordé. À partir du ressenti des jeunes rencontrés dans les actions de terrain, le projet propose des temps de sensibilisation et d'échanges pour mieux comprendre la santé mentale, reconnaître ses émotions et identifier les ressources d'accompagnement existantes. Il prévoit également des modules de formation pour les acteurs éducatifs et associatifs afin de déconstruire les préjugés et renforcer leur capacité à repérer et accompagner les situations de mal-être. Des ateliers autour de l'estime de soi, de l'image de soi et des compétences psychosociales permettront de favoriser le bien-être mental, la connaissance de soi et la confiance des jeunes.

Est-ce un projet nouveau pour votre structure ?

Oui

En quoi ce projet présente-t-il un caractère innovant ?

Le projet présente un caractère innovant dans la manière d'aborder la santé mentale des jeunes. Il propose une approche expérimentale qui vise à montrer que, par la participation à des activités positives, par une meilleure connaissance de soi et par une compréhension des composantes de la santé mentale, les jeunes peuvent prendre conscience de leur état, développer leurs ressources personnelles et agir pour leur bien-être.

L'innovation repose d'abord sur une approche fondée sur la parole et le vécu des jeunes. Le projet part du ressenti et de l'expérience des jeunes rencontrés dans les actions de terrain (EVS, accompagnement scolaire, ACM, jeunes suivis par la PJJ). Cette démarche permet de lever certains tabous autour de la santé mentale et de créer des espaces d'échange et d'expression sécurisants. Elle favorise également la coconstruction d'actions avec les jeunes eux-mêmes, afin qu'ils puissent être acteurs des dispositifs qui les concernent.

Le projet propose également une approche globale de la santé mentale. Au-delà de la sensibilisation, il combine des actions favorisant le bien-être mental, telles que le développement de l'estime de soi, la réflexion autour de l'image de soi, la connaissance des émotions, l'alimentation ou encore le développement des compétences psychosociales. Cette approche préventive vise à permettre aux jeunes de mieux comprendre leurs émotions et de renforcer leur capacité à faire face aux difficultés.

Une autre dimension innovante réside dans l'articulation entre les jeunes et les adultes qui les accompagnent. Le projet prévoit à la fois des temps de sensibilisation pour les jeunes et des modules de formation destinés aux professionnels et acteurs associatifs afin de déconstruire les représentations et de renforcer leurs capacités de repérage et d'accompagnement des situations de mal-être.

Enfin, le projet s'inscrit dans une dynamique partenariale territoriale forte. Il vise à mobiliser différents acteurs éducatifs, sociaux et associatifs afin de croiser les regards, partager les ressources et mieux répondre aux besoins des jeunes. Une attention particulière sera portée aux jeunes sous main de justice, public souvent peu pris en compte dans les actions de prévention. Cette démarche d'« aller-vers » et d'adaptation des pratiques aux réalités locales contribue à renforcer le caractère innovant du projet dans le contexte du territoire martiniquais.

7. DESCRIPTION DE VOTRE PROJET - Diagnostic

Avez-vous déjà réalisé un état des lieux, une étude, un diagnostic sur l'existant ?

Non

Décrivez le contexte dans lequel s'inscrit votre projet (enseignements issus d'un diagnostic ou d'une étude, problématiques rencontrées, contexte territorial,..)

La santé mentale est aujourd'hui reconnue comme un enjeu majeur de santé publique. Depuis la crise sanitaire liée à la Covid-19, les situations de mal-être psychique chez les jeunes ont fortement augmenté et cette problématique est désormais au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, des professionnels de l'éducation, du secteur social et des familles. Les jeunes sont particulièrement exposés à des situations de stress, d'isolement, de perte de repères ou encore à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Au niveau national, plusieurs travaux récents soulignent l'ampleur de la problématique. Un rapport remis au ministère de la Santé rappelle que les troubles psychiques constituent aujourd'hui la première cause de morbidité et de handicap chez les jeunes de 15 à 25 ans. Les autrices indiquent également que près de 63 à 75 % des maladies psychiatriques apparaissent avant l'âge de 25 ans, ce qui souligne l'importance d'agir précocement afin d'éviter l'aggravation des situations et les ruptures de parcours.

La Martinique n'échappe pas à ces constats. Sur le territoire, les acteurs éducatifs, sociaux et associatifs observent également une augmentation des situations de mal-être chez les jeunes. Dans le cadre de nos actions menées auprès de la jeunesse – notamment au sein des accueils collectifs de mineurs (ACM), des espaces de vie sociale (EVS), des dispositifs d'accompagnement scolaire ou encore dans les actions menées auprès des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse – plusieurs phénomènes préoccupants ont été identifiés.

Nos équipes observent notamment une augmentation des situations de mal-être, d'anxiété ou de décrochage chez certains jeunes. Ces situations peuvent se traduire par des difficultés relationnelles, une perte de confiance en soi ou des comportements de repli.

Nous constatons également que la santé mentale reste un sujet encore peu identifié et compris par les jeunes eux-mêmes, mais aussi par certains adultes qui les accompagnent. Beaucoup de jeunes ont des difficultés à identifier leurs émotions ou à savoir vers qui se tourner lorsqu'ils ressentent un mal-être.

Par ailleurs, la santé mentale demeure entourée de représentations négatives qui peuvent freiner la parole des jeunes et limiter leur recours aux dispositifs d'accompagnement existants.

Enfin, certains publics jeunes présentent des fragilités particulières liées à leur environnement social, familial ou économique et ne bénéficient pas toujours d'un entourage suffisamment disponible ou outillé pour repérer et accompagner ces situations.

Face à ces constats, les équipes éducatives des CEMEA Martinique ont engagé une première démarche de sensibilisation en participant à une formation aux Premiers Secours en Santé Mentale, afin de mieux repérer les situations de mal-être et adopter une posture d'écoute adaptée.

Par ailleurs, les échanges menés avec les équipes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ainsi qu'avec l'association des visiteurs de personnes sous main de justice ont confirmé l'importance de développer des actions spécifiques auprès des jeunes concernés par ces dispositifs.

Le diagnostic partagé par nos équipes et nos partenaires met ainsi en évidence la nécessité de renforcer les actions de sensibilisation et de prévention autour de la santé mentale, à la fois auprès des jeunes eux-mêmes et des professionnels qui les accompagnent.

Dans cette perspective, le projet vise à promouvoir une approche positive de la santé mentale, en la considérant comme une ressource essentielle pour l'équilibre et le développement des jeunes, qu'il convient de protéger, soutenir et développer tout au long de leur parcours de vie.

8. DESCRIPTION DU PROJET - Objectifs et actions

Objectif global

L'objectif du projet est triple:

- sensibiliser et former les jeunes et notamment ceux sous main de justice à travers des ateliers à s'approprier les enjeux relatifs à leur santé mentale et d'autre part de mieux appréhender les éléments qui favorisent la compréhension des souffrances psychiques pour eux-mêmes et pour les autres, afin de construire un cadre d'écoute et d'accompagnement sécurisant et positif.
- accompagner les professionnels et acteurs associatifs engagés auprès de la jeunesse à mener un travail de déconstruction des représentations et des préjugés face aux personnes en souffrance psychique et les former à prévenir et réagir face à des situations mettant en jeu la santé mentale des jeunes.
- construire un réseau de partenaires sensibilisés, formés et attentifs en lien aux politiques de jeunesse du territoire.

Objectif spécifique 1

Sensibiliser les jeunes, notamment ceux sous main de justice, aux enjeux de la santé mentale afin de favoriser une meilleure compréhension de leurs émotions, de leur bien-être et des situations de souffrance psychique.

L'objectif est de permettre aux jeunes d'identifier leurs ressentis, de mieux comprendre ce qu'est la santé mentale et de connaître les ressources d'aide existantes. Cette démarche vise à lever les tabous autour de ces questions et à encourager l'expression des jeunes dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Renforcer les capacités des professionnels et acteurs associatifs à repérer et accompagner les situations de souffrance psychique chez les jeunes, tout en favorisant une dynamique partenariale autour de la santé mentale sur le territoire.

Actions envisagées et résultats attendus correspondant à l'objectif spécifique 1

A destination des jeunes

Organisation d'ateliers de sensibilisation à la santé mentale

Des temps d'échanges et d'information seront organisés auprès des jeunes rencontrés dans les actions de terrain (ACM, EVS, accompagnement scolaire, jeunes suivis par la PJJ). Les thématiques abordées porteront sur la définition de la santé mentale, la distinction entre santé mentale et maladie mentale, la reconnaissance des émotions et l'identification des ressources d'accompagnement.

Résultats attendus :

Une meilleure compréhension de la santé mentale par les jeunes.

Une capacité accrue à identifier et exprimer leurs émotions.

Une meilleure connaissance des ressources d'aide et d'accompagnement existantes.

A destination des adultes

Organisation de modules de sensibilisation et de formation pour les acteurs éducatifs et associatifs

Des temps de formation seront proposés aux professionnels et bénévoles intervenant auprès des jeunes afin de travailler sur les représentations liées à la santé mentale, mieux comprendre les situations de mal-être et développer des compétences de repérage et d'accompagnement.

Ces modules permettront notamment de :

déconstruire les préjugés autour de la santé mentale ;

identifier les signes de mal-être chez les jeunes ;

adopter une posture d'écoute et d'accompagnement adaptée ;

mieux orienter les jeunes vers les ressources existantes.

En parallèle, des temps d'échanges entre partenaires seront organisés afin de favoriser la coopération entre les acteurs éducatifs, sociaux et institutionnels du territoire.

Résultats attendus :

Des professionnels mieux sensibilisés aux enjeux de santé mentale.

Une amélioration du repérage et de l'accompagnement des situations de mal-être.

Le renforcement d'un réseau d'acteurs mobilisés autour de la santé mentale des jeunes sur le territoire.

Objectif spécifique 2

Favoriser le bien-être mental et le développement des compétences psychosociales des jeunes à travers des activités éducatives et participatives.

Cet objectif vise à renforcer la confiance en soi, la connaissance de soi et les capacités relationnelles des jeunes afin de prévenir les situations de mal-être et de favoriser leur équilibre personnel.

Actions envisagées et résultats attendus correspondant à l'objectif spécifique 2

Mise en place d'un programme d'ateliers favorisant le bien-être mental

Un cycle d'ateliers sera proposé aux jeunes afin de travailler sur l'estime de soi, l'image de soi, la gestion des émotions et les compétences relationnelles.

Ce programme comprendra notamment :

- des séances autour de l'estime de soi et de la confiance en soi animées par un intervenant spécialisé ;
- des séances consacrées au développement des compétences psychosociales (communication, gestion des émotions, prise de décision) ;
- des séances autour de l'alimentation et du bien-être animée par un diététicien ou nutritionniste ;
- des séances ludiques autour des jeux de société favorisant l'expression, la coopération et le lien social.(CEMEA)

Résultats attendus :

Renforcement de l'estime et de la confiance en soi des jeunes.

Développement des compétences psychosociales utiles dans leur vie quotidienne.

Amélioration de la capacité des jeunes à gérer leurs émotions et leurs relations avec les autres.

Objectif spécifique 3 (facultatif)

Non communiqué

Actions envisagées et résultats attendus correspondant à l'objectif spécifique 3 (facultatif)

Non communiqué

Démarches de co-construction avec les jeunes

Notre association utilise dans ses méthodes d'intervention la prise en compte de la parole des participants et notamment des jeunes et développons le pouvoir d'agir. La démarche participative est présente tout au long de la mise en œuvre de nos projets, de leur origine à leur évaluation.

Pour ce projet plusieurs formes de recueil d'éléments permettront la co-construction en amont :

- Questionnaires anonymes diffusés auprès des jeunes pour cibler leurs intérêts, problématiques et demandes sur le sujet.
- Temps d'échanges individuels (formels ou informels)
- Temps d'échanges collectifs

puis au cours du projet pour vérifier son adéquation:

- comité de pilotage jeunes
- comité de pilotage acteurs de jeunesse
- mise en place d'espace d'expressions pour recueillir les retours des jeunes et faire évoluer le projet.
- implication des jeunes dans la mise en place d'actions, pour et par des jeunes.

9. DESCRIPTION DU PROJET - Présentation synthétique d'une action remarquable

Objectif spécifique

Favoriser l'expression et l'implication des jeunes dans la promotion de la santé mentale en leur permettant de devenir acteurs de la sensibilisation auprès de leurs pairs. L'objectif est de développer leur capacité à s'exprimer sur leurs ressentis, à mieux comprendre les enjeux de la santé mentale et à contribuer à lutter contre les stéréotypes qui entourent les souffrances psychiques. À travers une démarche participative, les jeunes seront accompagnés pour réfléchir collectivement aux messages qu'ils souhaitent transmettre et aux formes de sensibilisation les plus adaptées à leur génération. Cette démarche vise également à renforcer leur estime de soi, leur capacité d'expression et leur engagement dans la vie sociale.

Action

La mise en place d'ateliers participatifs avec divers professionnels pour la création d'un outils de sensibilisation à la santé mentale par les jeunes.

Description synthétique de l'action sélectionnée 1/2

L'action consiste à accompagner un groupe de jeunes dans la conception et la réalisation d'un outil de sensibilisation à la santé mentale destiné à d'autres jeunes. À partir de leurs expériences et de leurs ressentis, les participants seront invités à réfléchir aux messages qu'ils souhaitent transmettre pour mieux faire comprendre les enjeux du bien-être mental et lutter contre les stéréotypes.

Avec l'appui d'animateurs et d'intervenants, les jeunes pourront créer différents supports de sensibilisation : capsule vidéo, podcast, affiche, exposition ou supports numériques. Le processus de création permettra de favoriser la prise de parole, la réflexion collective et l'engagement des jeunes autour de la promotion de la santé mentale.

Description synthétique de l'action 2/2

L'action se déroulera sur un cycle de 6 à 8 séances réparties sur plusieurs semaines. Elle sera animée par 2 à 3 professionnels (animateurs CEMEA et intervenant spécialisé) accompagnant les jeunes dans la réflexion, la création et la diffusion du support.

Le groupe sera composé d'environ 10 à 15 jeunes, notamment issus des actions éducatives (EVS, ACM, accompagnement scolaire, jeunes suivis par la PJJ).

L'outil réalisé pourra être présenté lors d'un temps de restitution ou diffusé auprès d'autres jeunes et partenaires du territoire afin de sensibiliser un public plus large aux enjeux de santé mentale.

10. DESCRIPTION DU PROJET - Valeur ajoutée et spécificités du projet

En quoi ce projet présente-t-il une valeur ajoutée par rapport aux politiques publiques et/ou actions déjà développées sur le territoire concerné ?

Le projet apporte une valeur ajoutée aux actions déjà menées sur le territoire en proposant une approche préventive et positive de la santé mentale des jeunes. En Martinique, ces questions restent encore souvent associées au champ du soin et des troubles psychiques. Le projet vise au contraire à promouvoir une vision de la santé mentale comme une ressource essentielle au bien-être, au même titre que la santé physique.

À travers des actions de sensibilisation, des ateliers favorisant l'expression et le développement des compétences psychosociales, ainsi que la formation des acteurs éducatifs, le projet contribue à faire évoluer les représentations et à renforcer les capacités d'accompagnement des jeunes. Il permet également de toucher des publics parfois éloignés des dispositifs de prévention, notamment les jeunes sous main de justice, tout en favorisant une dynamique partenariale entre les acteurs du territoire.

Dans quelle mesure votre projet est-il complémentaire aux dispositifs existants ?

Le projet s'inscrit en complémentarité avec les dispositifs existants en matière de santé mentale et de prévention sur le territoire martiniquais. En effet, si plusieurs structures et professionnels interviennent déjà dans le champ de la santé mentale, leurs actions sont majoritairement centrées sur le soin, l'accompagnement thérapeutique ou la prise en charge de situations déjà installées de souffrance psychique.

Dans ce contexte, il existe encore peu d'espaces permettant d'aborder la santé mentale de manière préventive, positive et accessible aux jeunes dans leurs lieux de vie. Les jeunes disposent également de peu de repères pour identifier les situations de mal-être ou savoir vers qui se tourner lorsqu'ils rencontrent des difficultés. De même, les acteurs éducatifs et associatifs qui les accompagnent au quotidien ne sont pas toujours formés ou outillés pour repérer et aborder ces questions dans leurs pratiques.

Le projet vient ainsi compléter les dispositifs existants en intervenant en amont, dans une logique de prévention, de sensibilisation et de promotion du bien-être mental. En proposant des actions au sein de structures de proximité telles que les espaces de vie sociale, les accueils collectifs de mineurs, les dispositifs d'accompagnement scolaire ou encore auprès des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le projet permet de toucher des publics qui ne fréquentent pas nécessairement les structures de soin ou les dispositifs spécialisés.

Par ailleurs, le projet ne vise pas à se substituer aux acteurs du champ médical ou médico-social, mais à renforcer les liens avec ces derniers en développant une meilleure connaissance des ressources existantes et en facilitant l'orientation des jeunes vers les dispositifs adaptés lorsque cela s'avère nécessaire.

La complémentarité du projet repose également sur la formation et la sensibilisation des professionnels et acteurs associatifs intervenant auprès de la jeunesse. En renforçant leurs connaissances sur les enjeux de santé mentale et leur capacité à repérer certaines situations de mal-être, le projet contribue à créer un environnement éducatif plus attentif et mieux préparé à accompagner les jeunes.

Enfin, le projet favorise la mise en réseau des acteurs du territoire autour des questions de santé mentale des jeunes. En croisant les regards entre structures éducatives, associatives, institutionnelles et acteurs de la santé, il permet de renforcer la coopération entre les dispositifs existants et d'améliorer la cohérence des réponses apportées aux jeunes.

Ainsi, le projet s'inscrit dans une logique complémentaire aux politiques publiques et aux dispositifs existants, en apportant une approche préventive, éducative et participative qui contribue à renforcer la promotion de la santé mentale des jeunes sur le territoire martiniquais.

11. DESCRIPTION DE VOTRE PROJET - Publics et territoires visés

Public(s) direct(s) visé(s)

Le projet s'adresse principalement à des jeunes âgés de 14 à 25 ans résidant en Martinique. Sur la durée du projet, il est prévu de toucher environ 180 jeunes, soit 60 jeunes par an. Parmi eux, 45 jeunes par an seront issus des actions éducatives de proximité (ACM, espaces de vie sociale, accompagnement scolaire, actions jeunesse), et 15 jeunes par an seront des jeunes sous main de justice suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ou en établissement pénitentiaire.

Ces jeunes seront majoritairement issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville ou de territoires ruraux, où les jeunes peuvent rencontrer des difficultés d'accès à certains dispositifs de prévention, d'accompagnement ou d'expression. Le projet s'adressera indifféremment aux filles et aux garçons, avec une attention portée à la diversité des parcours et des situations.

Du point de vue de leur situation sociale et éducative, les jeunes concernés pourront être :

collégiens, lycéens ou étudiants, jeunes en insertion, jeunes en recherche d'emploi, ou jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET).

Une attention particulière sera portée aux jeunes en situation de vulnérabilité sociale ou éducative, notamment ceux confrontés à des difficultés familiales, scolaires ou sociales, ainsi qu'aux jeunes sous main de justice accompagnés par la PJJ.

Le projet vise également un second public composé de professionnels et acteurs de jeunesse intervenant auprès des jeunes sur le territoire. Il est prévu de toucher environ 30 professionnels par an, soit 90 professionnels sur la durée du projet. Ces participants seront issus de municipalités, associations, services de l'État ou structures éducatives, notamment la DRAJES, la PJJ ou encore le SPIP.

Ces professionnels peuvent être animateurs, éducateurs, intervenants associatifs, coordinateurs de projets jeunesse ou agents des collectivités. L'objectif est de renforcer leurs connaissances sur les enjeux de santé mentale des jeunes, de faire évoluer leurs représentations et de leur apporter des outils pour mieux repérer et accompagner les situations de mal-être.

Ainsi, le projet s'adresse à la fois aux jeunes eux-mêmes et aux adultes qui les accompagnent, dans une logique globale visant à améliorer la prévention, l'écoute et l'accompagnement des questions de santé mentale sur le territoire.

Estimation du nombre de bénéficiaires directs

270

Modalités d'identification, d'atteinte et de mobilisation du public direct

Concernant les jeunes, nous souhaitons proposer le projet principalement aux jeunes qui fréquentent nos activités jeunesse et à 25% des jeunes issus de structures d'accueil de jeunes (PJJ).

Concernant les professionnels, nous souhaitons mobiliser les acteurs de nos réseaux partenariaux sur le territoire du Lamentin, Fort-de-France, Robert et Sainte Marie sans exclure les autres territoires.

La mobilisation des bénéficiaires se fera principalement au travers des actions proposées (atelier, formation, journées de sensibilisation).

Public(s) indirect(s) visé(s)

L'entourage des jeunes et leurs familles seront les publics indirects de l'action sans distinction d'âge ou de sexe.

Nous estimons que chaque action auprès d'un jeune touchera un jeune de son entourage et un membre de sa famille au minimum.

Estimation du nombre de bénéficiaires indirects

360

Modalités d'identification, d'atteinte et de mobilisation du public indirect

Les bénéficiaires indirects sont les jeunes et familles proches des jeunes touchés. Nous les mobiliserons en les faisant participer à des activités de promotion ou de sensibilisation que nous mettrons en place avec les jeunes du dispositif.

Stratégies de levée des freins à la mobilisation des bénéficiaires directs

L'équipe projet se compose de trois personnes habituées aux relations avec les jeunes et les acteurs de jeunesse. Elles sont titulaires de diplômes d'intervention variés et maîtrisent la mise en activités des jeunes et l'animation de projet.

Les intervenants extérieurs et partenaires du projet, association nationale des visiteurs de personnes sous main de justice (ANVP), administration pénitentiaire et psychologue, association nationale des CEMEA, chacun dans leur domaine pourront accompagner à la levée des freins.

Stratégies de levée des freins à la mobilisation des bénéficiaires indirects

Les démarches initiées auprès des jeunes bénéficiaires de l'action pourront être adaptées et utilisées auprès des bénéficiaires indirects. Plusieurs catégories de personnes pourront être touchées et la stratégie mise en place pourra varier.

Territoire(s) de mise en œuvre du projet

Le territoire de la Martinique pour partie tourné vers les quartiers prioritaires et pour partie vers les quartiers ruraux.

Echelle d'intervention territoriale

Régionale

Informations annexes

Veillez à remplir et joindre l'annexe 1 "Public visé" (modèle fourni) à la fin de ce formulaire.

12. MISE EN OEUVRE - Pilotage et partenariats

Quel est le nombre de partenaires engagés ou pressentis au sein du projet ?

2

Nom du partenaire

Association nationale des visiteurs de personnes sous main de justice

Type de structure

Association

Rôle des partenaires dans la conception du projet

Connaissance du public sous main de justice et de leur accompagnement.

Habitudes de travail avec l'administration pénitentiaire pour toucher le public.

Rôle du partenariat

Aide à la mise en place de l'action et information avec l'administration pénitentiaire

Etat du partenariat

Engagé, conventionnement à finaliser

Nom du partenaire

Association nationale des CEMEA

Type de structure

Association

Rôle des partenaires dans la conception du projet

Accompagnement dans la mise en place de l'action au regard de leur connaissance dans le domaine de la santé mentale et des intervenants potentiels.

Mise à disposition de David Ryboloviecz, directeur national adjoint en charge du pôle Santé, Psychiatrie, Interventions Sociales ou d'autres collègues.

Rôle du partenariat

Appui à la mise en place de l'action, mise à disposition gratuite de personnel valorisée dans les contributions volontaires en nature.

Etat du partenariat

Engagé, conventionnement à finaliser

PILOTAGE ET COORDINATION

Dans cette partie, précisez les éléments relatifs au pilotage et à la coordination du projet.

Pilotage

Un comité de pilotage (COPIL) sera créé pour suivre et accompagner le groupe projet.

Il se réunira au début de l'action puis chaque mois pour faire le point des actions menées, des difficultés et réussites, faire des propositions et rendre compte des partenariats.

Il se composera du directeur des CEMEA, des membres du groupe projet, d'un membre de chaque partenaire et de deux experts choisis pour leurs compétences dans le domaine.

Un comité de pilotage jeunes et un comité de pilotage acteurs de jeunesse seront créés pour entendre les retours des principaux intéressés.

Fréquence prévisionnelle des comités

Mensuel

Association des acteurs

La mobilisation collective et partenariale constitue un élément essentiel de la mise en œuvre du projet. Elle repose sur une dynamique de coopération entre les acteurs du territoire afin de favoriser une approche coordonnée en direction des jeunes.

En premier lieu, la mobilisation des partenaires s'appuiera sur les collaborations déjà existantes avec les structures locales (structures CEMEA, associations partenaires, associations de jeunesse, collectivités, ANVP, PJJ). Des temps de rencontre et d'échanges en amont du projet permettent de partager le diagnostic, d'identifier les besoins du public et de préciser le rôle de chacun dans la mise en œuvre des actions.

En cours de projet, des temps de coordination réguliers (réunions de suivi, échanges, bilans intermédiaires) seront organisés afin d'ajuster les actions. Les partenaires pourront être mobilisés à différents niveaux : repérage et orientation des jeunes, contribution à certaines activités, mise à disposition de ressources ou de compétences spécifiques.

A l'issue du projet, un bilan global de l'action sera réalisé et partagé pour envisager les dynamiques à maintenir sur le territoire.

13. ENSEIGNEMENTS ATTENDUS

ENSEIGNEMENTS

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse vise à soutenir des dispositifs initiés dans un premier temps à une échelle limitée et mis en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les effets dans l'optique d'une extension ou d'une appropriation par d'autres acteurs, dans son ensemble ou en partie. Le FEJ finance donc des expérimentations, des projets dont les enseignements sont tirés par l'évaluation. Les questions ci-dessous visent à identifier :

- les évaluations que vous auriez pu mener antérieurement et qui peuvent nourrir la réflexion
- les dimensions et résultats attendus de votre projet qui vous semblent les plus intéressants à évaluer dans le cadre de cette expérimentation. Ces derniers pourront être analysés par les équipes d'évaluation que nous finançons.

Votre projet a-t-il déjà fait l'objet d'une évaluation ?

Non

Enseignements attendus

Dans le cadre du projet, plusieurs résultats attendus pourraient bénéficier d'une évaluation afin d'en mesurer les effets et d'en tirer des enseignements transférables.

- l'impact du projet sur l'engagement et la participation des jeunes.
- l'impact sur le ressenti des jeunes sur leur santé mentale.
- le développement de compétences sociales et psychosociales chez les jeunes
- le mieux-être des jeunes.
- la capacité (réelle ou ressentie) des acteurs de jeunesse à accompagner les jeunes.
- l'efficacité des interactions entre acteurs.

Potentiel de transférabilité et d'essaimage

Le projet présente un potentiel d'essaimage et de transférabilité sur d'autres territoires et auprès d'autres publics. Il repose sur une méthodologie, des outils pédagogiques formalisés (ateliers, déroulé de formation jeunes ou adultes) et des modalités d'accompagnement reproductibles.

L'action est conçue de manière modulaire, permettant son adaptation à différents contextes notamment d'autres territoires DOM, d'autres publics (jeunes ou adultes) et d'autres institutions.

Les outils développés (ateliers, supports pédagogiques, guides méthodologiques, séquences d'accompagnement, outils d'évaluation) seront capitalisés et partagés, permettant un essaimage auprès de différents acteurs.

Date de début

14 septembre 2026

Date de fin

14 septembre 2029

Calendrier prévisionnel

Voir document annexe 3.

Informations annexes

Veillez à remplir et joindre l'annexe 3 "Calendrier prévisionnel" (modèle fourni) à la fin de ce formulaire.

14. BUDGET ET SUBVENTION DEMANDEE

Budget total du projet

253 000

Rappel

Les projets présentant un budget global inférieur à 30 000 euros ne seront pas considérés comme éligibles.

Rappel

La contribution du FEJ ne peut excéder 80% du budget prévisionnel dans les départements et régions d'Outre-mer ainsi que dans les territoires de la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna et la Nouvelle-Calédonie.

Les candidatures qui ne respecteront pas cette modalité ne seront pas instruites.

Subvention FEJ demandée

194 000

Répartition des financements

Pour remplir les informations suivantes, vous pouvez vous reporter à l'annexe budgétaire que vous avez renseignée.

Répartition des financements : cofinancement

0

Répartition des financements : financements propres

20 600

Répartition des financements : contributions volontaires

38400

Répartition des financements : autres sources de financements

0

15. DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Documents

Veuillez joindre les documents listés ci-après.

Attention, les candidatures qui ne comporteront pas les documents demandés ne seront pas instruites.

Les documents à joindre sont:

- Un avis de situation au répertoire SIRENE (A compléter dans le formulaire)
- Annexe 1 - Public visé (modèle fourni ci-dessous)
- Annexe 2 - Budget prévisionnel pluriannuel du projet (modèle fourni ci-dessous)
- Annexe 3 - Calendrier prévisionnel (modèle fourni ci-dessous)
- Engagement sur l'honneur signé par le responsable de la structure ou par son représentant légal (modèle fourni ci-dessous)
- Derniers comptes annuels approuvés (bilan , faisant apparaître clairement l'actif circulant dont les disponibilités, et comptes de résultat) ou à défaut remplir le Tableau Excel fourni
- Copie de la parution au Journal Officiel ,
- Attestations de contribution signées par les co-financeurs, déclarations d'intention de contribution des co-financeurs
- Curriculum vitæ du responsable de la structure et des membres de l'équipe « projet »
- tout autre document considéré utile pour l'analyse du dossier de candidature (références, documents de présentation, etc.).

Annexe 1 - Public visé

- Annexe 1 - Public visé-APDOM8 CEMEA.xlsx

Annexe 2 - Budget prévisionnel pluriannuel du projet

- Annexe 2 - Budget_Previsionnel -APDOM8 CEMEA.xlsx

Annexe 3 - Calendrier prévisionnel

- Annexe 3 - Calendrier prévisionnel - APDOM8 CEMEA.xlsx

Engagement sur l'honneur signé par le responsable de la structure (ou par son représentant légal)

- Engagement sur l'honneur- APDOM8 CEMEA Martinique signé.pdf

Derniers comptes annuels approuvés (bilan, faisant apparaître clairement l'actif circulant dont les disponibilités, et comptes de résultat) - A DÉFAUT REMPLIR LE TABLEAU EXCEL TÉLÉCHARGEABLE

- CEMEA - RAPPORT CAC - 2024.pdf

Derniers comptes annuels approuvés (bilan, faisant apparaître clairement l'actif circulant dont les disponibilités, et comptes de résultat) - A DÉFAUT REMPLIR LE TABLEAU EXCEL TÉLÉCHARGEABLE

Les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement publics ou privés, couvrant l'ensemble des niveaux de l'enseignement élémentaire à l'enseignement supérieur, ainsi que les établissements publics de santé ne sont pas tenus de joindre leurs derniers comptes annuels approuvés.

Copie de la parution au Journal Officiel

- JO.pdf

Avis de situation au répertoire SIRENE

- Avis_de_situation_33514879700012_12_03_2026 00_30_42.pdf

Statuts de la structure

- statut signés + nom.pdf

Attestations de contribution signées par les co-financeurs (ou déclarations d'intention)

- attestation CEMEA.pdf

Curriculum vitæ du responsable de la structure et des membres de l'équipe « projet »

- CV Frédéric CONTAULT Maj 2025.pdf

- cv ALEXIA Alexandra.pdf

- LASSERRE Charlotte - CV.pdf

- CV Marie-Chantal BARTEL.pdf

Autres documents

- DELEGATION DE POUVOIRS 2026 Président.pdf

16. DOCUMENTS UTILES

Documents de l'appel à projets

Pour mémoire, vous trouverez ci-dessous les documents de l'appel à projets (cahier des charges et règlement relatif aux modalités d'attribution des subventions d'expérimentation du FEJ).

Ces documents ne sont ni à remplir ni à joindre.

Cahier des charges "Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins"- APDOM8

Règlement relatif aux modalités d'attribution des subventions d'expérimentation du FEJ

Annotations privées

Grille d'instruction des dossiers "APDOM8"

Modalités d'instruction des dossiers

Vous êtes membre du jury de pré-sélection de l'appel à projets "APDOM8".

A ce titre, vous devez émettre une appréciation sur l'ensemble des dossiers qui vous ont été affectés.

L'instruction des dossiers est réalisée à l'aide de la grille d'analyse que vous retrouverez dans le "corps" de cette annotation privée.

La grille d'analyse des dossiers est composée de 3 grandes parties :

- 1- La présentation du projet,
- 2- l'organisation du projet,
- 3- Le financement du projet

1. Présentation générale du projet

Modalités d'appréciation des projets

Les membres du jury veilleront à apprécier chacun des "items" en leur attribuant une note de A à C.

A: le candidat répond aux critères de manière satisfaisante

B: le candidat répond partiellement aux critères

C: le candidat ne répond pas aux critères ou de manière insatisfaisante

De même , les membres du jury veilleront à renseigner pour chaque "item" les points positifs, les points négatifs et les points à clarifier en séance.

Pertinence des objectifs et des axes stratégiques du projet au regard des attendus de l'appel à projets

Non communiqué

Identification du contexte et des besoins

Non communiqué

Niveau de structuration du projet (Axe1)

Non communiqué

Niveau d'innovation du projet (Axe 2)

Non communiqué

Synergie avec des dispositifs existants au niveau local et national

Non communiqué

2. Organisation du Projet

Pertinence du dispositif de gouvernance proposé et capacité de l'équipe de pilotage à piloter le projet

Non communiqué

Capacité à délivrer et exécuter le projet

Non communiqué

Qualité de la démarche d'auto-évaluation

Non communiqué

calendrier prévisionnel du projet

Non communiqué

3. Financement du projet

Budget prévisionnel

Non communiqué

Synthèse

Appréciation générale, points forts et points faibles du projet

Non communiqué

Avis sur la qualité du dossier

Non communiqué

Question(s) à soulever lors du jury de sélection

Non communiqué

Recommandations

Propositions d'adaptations éventuelles

Non communiqué

Messagerie

Email automatique, 12/03/2026 21:38

[Votre dossier n° 29744302 a bien été déposé (Appel à projets APDOM8- Agir en faveur de la santé m...)]Madame, Monsieur,Vous avez répondu à l'Appel à projets APDOM8- Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins - Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). Votre dossier n° 29744302 a bien été déposé.Cordialement,L'équipe du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Email automatique, 13/03/2026 00:01

[Votre dossier n° 29744302 va être examiné (Appel à projets APDOM8- Agir en faveur de la santé men...)]Madame, Monsieur,Vous avez répondu à l'Appel à projets APDOM8- Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins - Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). Votre dossier n° 29744302 a bien été pris en charge. Il est actuellement en cours d'instruction par nos services. Cordialement,L'équipe du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse